

Variations sur le thème de la cohésion sociale
Variations on the Theme of Social Cohesion
Variaciones sobre el tema de la cohesión social

Denis Saint-Martin

Number 41, Spring 1999

Les mots pour le dire, les mots pour le faire : le nouveau vocabulaire du social

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/005233ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/005233ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (print)

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Saint-Martin, D. (1999). Variations sur le thème de la cohésion sociale. *Lien social et Politiques*, (41), 87–93. <https://doi.org/10.7202/005233ar>

Article abstract

This article describes the ways in which conceptualisations, notions, and new or renewed vocabularies, deriving legitimacy from their circulation in transnational and international circuits, come up against particular national circumstances. The case study focuses on the Canadian federal government's importation of the concept of social cohesion, describing the domestication of the concept and the adjustments in its meaning so as to take into account and address the particularities of Canada and its cultural pluralism.

Variations sur le thème de la cohésion sociale

Denis Saint-Martin

À l'ère de la mondialisation, de l'Internet et de la nouvelle société de l'information, les idées franchissent les frontières nationales comme si ces dernières n'existaient pas et voyagent de plus en plus rapidement à travers le globe. Dans le domaine de la politique publique, en particulier, les concepts se déplacent à une vitesse qui dépasse souvent notre capacité de les comprendre et d'en préciser les contours. Ainsi en est-il de la cohésion sociale, une idée « fourre-tout », un concept « valise » étroitement relié au projet de redéfinition de la social-démocratie et de construction d'une nouvelle « troisième voie » en Europe et en Amérique du Nord (Giddens, 1998).

Depuis le début des années 1990, les activités de recherche et

d'élaboration de politiques entreprises par les gouvernements et les organismes internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, tournent de plus en plus autour de l'idée de cohésion sociale (Eme et Laville, 1994; Jenson, 1998; Helly, dans ce numéro). Le gouvernement du Canada a identifié en 1996 les thèmes de la croissance économique, du développement humain et de la cohésion sociale comme faisant partie des défis complexes des politiques publiques auxquels l'État devra faire face au cours des prochaines années (Canada, 1996). Depuis, un Réseau de la cohésion sociale, composé de hauts fonctionnaires, a été mis sur pied et a élaboré, en mars 1997, un cadre de recherche qui s'articule autour de trois thèmes: les « failles » dans la société canadienne, les axes d'identification communautaire et les

incidences des changements touchant la cohésion sociale.

Le Réseau est très actif dans la construction de lieux propices aux échanges et aux liens avec les chercheurs universitaires et les « think tanks ». En janvier 1998, les fonctionnaires canadiens du Réseau de la cohésion sociale ont rencontré à Paris les membres du groupe de travail français qui a participé à la rédaction du rapport *Cohésion sociale et territoires*, publié en 1993 par le Commissariat général du Plan. À l'issue de cette rencontre, les participants ont mis en évidence les similitudes et les différences entre les approches française et canadienne de la cohésion sociale. En France, ce sont les questions reliées au chômage, surtout chez les jeunes, qui inspirent les travaux sur la cohésion sociale; au Canada on insiste davantage sur la question de l'identité¹.

De son côté, l'Union européenne dispose d'un ensemble de programmes de développement régional sur la cohésion économique et sociale (Amin et Tomaney, 1995). En 1996, l'OCDE a organisé un colloque consacré à l'impact de la mondialisation sur la cohésion sociale (OCDE, 1996). Presque au même moment, les gouvernements et des organismes de recherche de Finlande (Heikkilä et Kautto, 1996), d'Australie (Cope et coll., 1995) et de Nouvelle-Zélande (Department of Internal Affairs, 1997) ont publié une série de documents sur la cohésion sociale, et le ministère danois des Affaires sociales a organisé, en collaboration avec le Réseau des gens d'affaires européens pour la cohésion sociale, fondé en 1995 et parrainé par Jacques Delors, un grand colloque international sur un « nouveau partenariat pour la cohésion sociale » (Ministry of Social Affairs, 1997). En 1998, le Club de Rome a rendu publique une étude sur les limites de la cohésion sociale dans les sociétés pluralistes (Berger, 1998). La même année, l'Assemblée nationale française a présenté un projet de loi sur le « renforcement de la cohésion sociale », dénoncé par plusieurs comme une façon d'institutionnaliser l'exclusion plutôt que de la combattre².

Pourquoi cet engouement soudain pour une idée peu présente

dans le vocabulaire sociologique ou dans les travaux de sciences sociales actuels ? Si la question de la cohésion sociale refait surface à ce moment précis de l'histoire, ce n'est pas par hasard (Jenson, 1998). Pour reprendre les termes de Karl Polanyi (1944), chaque période de grande transformation suscite son lot de nouveaux concepts et de nouvelles idées, expression des changements des structures et de la réalité sociales qui la traversent. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire que des perturbations sociales et économiques comme celles que déclenchent en ce moment la mondialisation et les développements technologiques s'accompagnent d'un regain d'intérêt pour la cohésion sociale. Au XIXe siècle, dans une Europe secouée par l'industrialisation et l'urbanisation, Émile Durkheim a été l'un des premiers penseurs à étudier des thèmes étroitement reliés à l'idée de cohésion sociale (Sheleff, 1997). En fait, la question de la cohésion sociale — de savoir comment maintenir le lien social à l'heure des grands changements économiques et technologiques — est à la base du projet de la sociologie moderne. À la fin du XXe siècle, on parle plutôt d'une « crise de légitimité », de la « crise du contrat social », de la « fin du compromis keynésien de l'après-guerre », de « l'érosion de la citoyenneté ». Tous ces vocables recouvrent des préoccupations semblables à celles qui animent la discussion actuelle sur la cohésion sociale. Sur le plan historique, il y a donc continuité analytique plutôt que rupture. Cette observation est importante pour au moins une raison : les nostalgiques qui parlent actuellement de rétablir l'harmonie sociale présumée perdue se trompent, ou veulent nous tromper, car l'histoire de la sociologie moderne montre que la cohésion sociale a toujours été limitée, partielle. Ils



ont la nostalgie d'une chose qui n'a jamais existé complètement.

Dans plusieurs pays, l'attention accordée aujourd'hui à la cohésion sociale est l'occasion d'une importante mobilisation intellectuelle. À la veille du nouveau millénaire, l'heure des grands bilans sonne et le passé devient une sorte de boule de cristal dans laquelle on essaie de lire des scénarios d'avenir. Il s'agit de réinventer, pour demain, les façons de vivre ensemble. La question de la cohésion sociale se situe dans une réflexion sur le futur traversée à la fois par les craintes et par les attentes qu'ouvrent la mondialisation et la nouvelle société de l'information. Les acteurs du présent interrogent le passé et examinent ce qui se fait à travers le monde, pour mieux envisager l'avenir. La connaissance scientifique ou sociale s'acquiert à coups de comparaisons dans le temps ou dans l'espace.

S'il y a des ressemblances dans les causes ou les pressions structurelles qui ont amené les États à mettre la question de la cohésion sociale à l'ordre du jour politique, un survol des discours tenus dans divers contextes historiques et nationaux révèle des divergences fondamentales dans les manières d'articuler ou de pratiquer la « politique » de la cohésion sociale. L'exercice montre surtout que le concept occulte la réalité plus qu'il

ne l'éclaire. De la France au Canada en passant par la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Danemark, la Finlande et les Pays-Bas, dans toutes les discussions, l'accent porte sur *l'absence* de cohésion sociale. De toutes parts, nous sommes bombardés d'exemples du défaut de cohésion sociale dont souffrent les sociétés contemporaines. Ce sont les indices de « l'incohésion sociale » qu'évoquent les artisans des politiques publiques, et c'est sur eux la plupart du temps que les chercheurs recueillent des données (Vertovec, 1997). Et ces indices d'une possible désagrégation de la société se multiplient : chômage, itinérance, criminalité, manifestations de racisme et de xénophobie, érosion des repères idéologiques et repli dans l'apathie politique...

Rarement nous présente-t-on des théories sur ce que serait un idéal de cohésion sociale. On sait ce que la cohésion sociale n'est pas, mais malgré quelques efforts de définition, personne ne sait vraiment ce qu'elle est. Dans ce sens, l'idée de cohésion sociale souffre des mêmes faiblesses analytiques que la notion d'exclusion sociale, dont elle se veut le contraire et dont Robert Castel dit qu'elle est un peu comme Dieu : Dieu n'est ni ceci, ni cela : « Dieu n'est rien que l'on puisse dire, et ce discours s'abolit dans la nuit de l'indétermination » (1995 : 14). Bref on parle beaucoup de l'absence de cohésion sociale, mais à défaut d'analyse positive de ce dont le manque est fait, cette idée à la mode dans les cercles gouvernementaux ne sera que de peu d'utilité pour la politique publique.

De l'exclusion à la cohésion sociale, ou les deux côtés de la même médaille

La notion d'exclusion sociale fait partie du lexique politique européen depuis quelques années

déjà (Paugam, 1996 ; *Lien social et Politiques-RIAC*, 34). D'origine plus récente que le concept de « pauvreté », qui a vu le jour en Grande-Bretagne peu après la Révolution industrielle, le thème de l'exclusion est né en France dans les années 1970 (Lenoir, 1974). Mais c'est surtout dans les années 1980, sous l'impact de la crise économique et du chômage, que le terme s'est vu consacrer. L'idée d'exclusion sociale renvoie non seulement à la montée du chômage de long terme, mais aussi à l'instabilité croissante des institutions productrices de solidarité et de lien social : famille, école, marché du travail, syndicats, habitat, communauté, État.

Parler d'exclusion sociale, c'est centrer l'attention sur ceux et celles qui sont mis en dehors des réseaux sociaux. L'accent porte moins sur la société dans son ensemble que sur ceux qui vivent à sa marge. Sur le plan de la politique publique, la conséquence logique du discours sur l'exclusion a été le développement de mesures d'insertion et d'intégration. Or, lorsque la discussion se déplace de l'exclusion à la cohésion sociale, le point de mire change. L'attention se porte davantage sur la société. L'unité d'analyse devient plus holiste, moins individualiste. Autrement dit, l'accent est mis sur les inclus, sur ceux et celles qui participent à la société mais dont la cohésion d'ensemble est ébranlée par la montée de l'exclusion : ceux et celles, de plus en plus inquiets, qui se demandent quand viendra leur tour et pour qui l'exclusion jette un doute sur la nature du contrat social et sur la signification de la citoyenneté.

Si la notion d'exclusion ne représente qu'un côté de la médaille, celui des « out », le concept de cohésion sociale représente un effort pour relier les « in » et les « out ». Si l'on veut mieux com-

prendre les processus qui mènent à l'exclusion, si l'on veut prévenir plutôt que guérir, si l'on veut que les politiques sociales ne soient plus des politiques de réparation mais contribuent plutôt à la production de la cohésion sociale, il importe de « reconstruire le continuum qui relie les "in" et les "out", et de ressaisir la logique à partir de laquelle les "in" produisent des "out" » (Castel, 1995 : 15). Dans ce contexte, mieux comprendre les processus qui assurent l'inclusion et la cohésion sociale, c'est se donner les moyens de contrôler en amont les facteurs de désintégration sociale.

Après tout, ce sont les inclus qui « assurent » la cohésion sociale. Et cette cohésion est en grande partie fondée sur la tolérance des inclus vis-à-vis des disparités sociales, sur le niveau de disparités qui leur paraît acceptable ou inévitable dans leur société. Ainsi, ce ne sont pas les disparités « objectives » ou mesurables qui menacent en elles-mêmes la cohésion sociale, mais un éventuel dépassement du seuil de tolérance — construit politiquement, il va sans dire — de la majorité des inclus à l'égard de ces disparités. Bien qu'il soit encore trop tôt pour l'affirmer, et que la situation risque de varier d'un pays à l'autre, il ne serait pas surprenant que, dans le domaine de la politique publique, le déplacement du discours et des préoccupations de l'exclusion vers la cohésion sociale donne lieu à des mesures centrées moins sur les exclus que sur la classe moyenne, considérée comme le ciment de la cohésion sociale. Du moins, c'est le cas au Canada, où le ministre fédéral des Finances a présenté son budget de 1999 comme le « budget de la classe moyenne ».

En fait, au Canada, il n'y a pas eu, ni au niveau du discours ni à celui des actions gouvernementales, de passage du vocabulaire de l'exclusion au concept de cohésion

sociale. L'enjeu de l'exclusion n'a pas précédé l'intérêt pour la cohésion sociale. On n'a donc importé qu'une moitié de la réflexion, qu'un côté de la médaille.

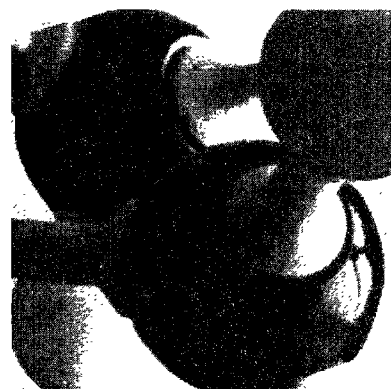
Penser la cohésion sociale sans penser l'exclusion, en la séparant de l'exclusion, c'est la traiter uniquement comme une qualité positive. Voir la cohésion sociale uniquement comme une valeur à protéger, à promouvoir, à soutenir engendre certains risques. La cohésion sociale est elle-même potentiellement génératrice d'exclusion. Les sociétés les plus cohésives — telles les communautés qui se barricadent dans certains quartiers cossus des grandes villes américaines — sont souvent aussi celles qui pratiquent le plus l'exclusion. Ainsi, rappelait le président de la Commission canadienne des droits de la personne dans un discours sur la justice et la cohésion sociales prononcé en 1997, au Canada, en 1945, l'antisémitisme était socialement acceptable, le droit de la famille et le droit de la propriété étaient discriminatoires pour les femmes, et les peuples autochtones étaient laissés à leur sort ; pourtant, l'après-guerre y est parfois évoqué comme une époque de forte cohésion sociale, où l'on chantait le *God Save the Queen* dans toutes les écoles et où tous les foyers étaient branchés sur *La soirée du hockey* : or cette vision de la cohésion sociale exclut à peu près toutes les

personnes qui n'étaient pas d'origine britannique, de religion chrétienne et de sexe masculin.

La politique de la cohésion sociale

L'idée de cohésion sociale semble donc s'être en partie imposée dans la discussion pour des raisons analytiques et méthodologiques : elle est censée aider à mieux comprendre les processus qui assurent l'inclusion et précèdent l'exclusion. Si les origines de la notion de cohésion sociale paraissent plus analytiques, on peut dire que celles de l'idée d'exclusion sont plus politiques. Du moins en France, le concept d'exclusion a dans une certaine mesure été porté par des mouvements sociaux et politiques. C'est un concept qui vient de la rue autant que des laboratoires de recherche. Dans les années 1980, les interventions de l'abbé Pierre et du comédien Coluche ont grandement contribué à porter la question de l'exclusion sur la scène publique. Cela ne veut pas dire que les exclus eux-mêmes possèdent l'identité et les liens sociaux nécessaires à la conduite d'une action collective (Rosanvallon, 1995). Autrement dit, il n'y a peut-être pas de mouvement social des exclus, d'individus qui revendiquent le « nom », à la manière des mouvements de femmes, des environmentalistes ou des pacifistes. Il existe néanmoins une lutte contre l'exclusion sociale portée par des mouvements sociaux.

L'idée de cohésion sociale, quant à elle, vient « d'en haut », des élites intellectuelles et politiques. Ce n'est pas le langage des pauvres, des chômeurs, des marginaux, des sans-abri. Comment comprendre cette différence ? De prime abord, on peut penser que la menace à la cohésion sociale que plusieurs ressentent aujourd'hui est plus ou moins semblable à la situation qui



prévalait dans l'entre-deux-guerres, au moment où, dans plusieurs pays, la croissance du chômage et de l'insécurité économique mettait du vent dans les voiles des mouvements fascistes et populistes. C'est en réponse à cette menace que s'est construit le compromis keynésien de l'après-guerre, de même que la cohésion sociale des « Trente Glorieuses ».

Il est important de souligner que l'extraordinaire créativité politique qui a donné naissance à l'État-providence de l'après-guerre ne provenait pas seulement des élites intellectuelles ou des réseaux de politique publique qui gravitent autour de l'État. En fait, plusieurs des idées sur lesquelles s'est construit l'État-providence provenaient des gauches politiques ascendantes et de la démocratie chrétienne. Or, aujourd'hui, ce sont souvent les technocrates, les élites issues du milieu des affaires et quelques intellectuels qui portent le discours sur la cohésion sociale, et celle-ci est rarement elle-même objet de débat politique. Paradoxalement, cette absence de débat politique peut être l'indice d'un manque de cohésion sociale, ou plus précisément d'un manque de sensibilité et d'ouverture de la part des institutions de la démocratie représentative à l'égard de la question sociale. Ce manque d'ouverture est lui-même générateur d'aliénation et de

frustration, et donc potentiellement nocif pour la cohésion sociale. Mais les sociétés où la question sociale est au centre du débat politique tendent à l'envisager davantage autour des termes de solidarité ou de justice sociale plutôt que de cohésion sociale. La différence entre la politique canadienne et la politique québécoise est frappante à cet égard.

Le paradoxe de la cohésion sociale est que l'inclusion ou l'intégration sociale se fait presque toujours lorsqu'il y a des défis, des conflits, des luttes politiques. Dans ce sens, la cohésion sociale se nourrit des conflits sociaux et politiques organisés et mobilisés. De nos jours cependant, la menace à la cohésion sociale vient de l'exclusion, de l'anomie, de la fragmentation sociale. Elle existe parce que des gens « sont sortis » ou, pour plusieurs raisons, ne croient plus au « système ». Si menace il y a, elle ne provient pas, du moins pas encore, d'un mouvement d'action collective qui aurait la capacité de forcer « ceux qui ont du pouvoir » à redessiner l'ordre social, économique et politique. Si tel était le cas, il n'y aurait pas de problème de cohésion sociale.

Dans cette logique, et contrairement à ce que plusieurs prétendent, il est clair que l'impression d'une menace à la cohésion sociale ne vient pas de la politique identitaire ou de ce que Charles Taylor appelle la « politique de la reconnaissance » (1994). Cette politique est celle des femmes et des hommes qui luttent pour être inclus dans la société ; la politique de ceux et celles qui cherchent à faire inscrire leurs différences dans les représentations de la communauté politique. Le pluralisme culturel et la « politique de la différence » posent certainement des défis importants ; ils exigent que nous redéfinissions nos pratiques politiques, mais ils ne menacent pas la cohésion sociale. Au

contraire, ils ont le potentiel de la renforcer.

La diffusion internationale des idées, pour fins politiques variées

C'est surtout à partir de l'Union européenne et du projet d'Europe sociale de Jacques Delors que s'est diffusée l'idée de cohésion sociale à travers le monde occidental à la fin des années 1980 (Ross, 1995). Dans le contexte européen, le discours sur la cohésion sociale joue clairement un rôle de légitimation politique et fait partie d'un processus de construction d'une entité supra-étatique et d'une nouvelle forme de citoyenneté. Dans le cadre politique de l'UE, la notion de cohésion sociale a une dimension spatiale. Par exemple, le but des Fonds pour la cohésion sociale et économique est de réduire les disparités régionales et d'atténuer les tensions politiques qui en découlent afin que celles-ci ne ralentissent ou compromettent pas la construction de l'Europe (Amin et Tomaney, 1995).

Après l'Europe, c'est au tour de l'OCDE de s'emparer de l'idée de cohésion sociale. Son Directeur général organise en 1996 à Paris un colloque sur la cohésion sociale et la mondialisation. Or, on peut déceler dans l'optique de l'OCDE une cassure ou un déracinement sociologique et politique de la notion de cohésion sociale. Pour l'OCDE, la cohésion sociale est importante dans la mesure où elle devient soudainement une condition nécessaire à la poursuite du projet économique néo-libéral : elle est importante seulement dans la mesure où son érosion pourrait encourager la montée du protectionnisme et donc compromettre l'intégration internationale des marchés. Comme on peut le lire dans un rapport de l'OCDE sur la

cohésion sociale et la mondialisation de l'économie :

depuis plus d'une décennie, les membres de l'OCDE mettent en œuvre tout un ensemble de mesures économiques visant à favoriser la stabilisation macro-économique, l'ajustement structurel et la mondialisation de la production et de la distribution. Bien que ces mesures soient généralement parvenues à soutenir la croissance économique, à faire reculer l'inflation et à réduire les déséquilibres de la balance courante, diverses pressions s'exercent aujourd'hui sur un grand nombre de gouvernements pour qu'ils prennent la mesure [de certaines] conséquences sociales à plus long terme [...] Ces pressions tiennent en partie à un désenchantement politique de plus en plus vif, résultat d'une polarisation croissante des revenus, de la persistance de niveaux élevés de chômage et d'une exclusion sociale de plus en plus répandue, ces phénomènes se manifestant de diverses manières en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Pacifique de l'OCDE. Ce malaise gagne de plus en plus la société et menace à la fois le mouvement de flexibilisation de l'économie et les mesures favorisant la concurrence, la mondialisation et l'innovation technologique (OCDE, 1997 : 3).

Pour l'OCDE, l'« in-cohésion » sociale risque de mettre en péril ce que les auteurs appellent (de façon discutable) le « consensus » autour des politiques économiques libre-échangistes des quinze dernières années (OCDE, 1997 : 7). Il ne s'agit donc pas de repenser la politique économique afin de reconstruire la cohésion sociale, mais plutôt de s'assurer que l'érosion de la cohésion sociale ne vienne pas nuire au maintien du cap économique néo-libéral.

L'OCDE illustre bien la fluidité du concept de cohésion sociale. Alors qu'à l'origine le concept fait davantage partie de préoccupations citoyennes reliées à la construction de l'Europe sociale, entre les mains de l'OCDE, la cohésion sociale prend une tout autre signification. Le même phénomène se produit quand des pays anglo-saxons comme le Canada, l'Australie, la

Nouvelle-Zélande et les États-Unis important à leur tour l'idée de cohésion sociale, au milieu des années 1990. Dans ces pays, on assiste à une redéfinition significative du concept.

En Europe, et surtout en France, où certains prétendent qu'elle prend son origine (Ion, 1995), la cohésion sociale se fonde d'abord sur une conception républicaine de la citoyenneté, selon laquelle l'intégration sociale ne se fait pas par le jeu des corps intermédiaires (comme dans les pays anglo-saxons), mais par l'intermédiaire de l'État, avec lequel le citoyen est en relation directe. Ainsi, on peut lire, dans *Cohésion sociale et prévention de l'exclusion*, qu'en France «l'État a la capacité à nourrir fortement la cohésion sociale» (Commissariat général du Plan, 1993 : 5).

Par contre, dans le monde anglo-saxon, la «cohésion sociale est supposée être le résultat quasi automatique de la somme des ajustements constants entre les multiples intérêts de la société civile» (Ion, 1995 : 67). Donc, dans ces pays, le «problème» de la cohésion sociale est souvent défini en termes de déclin de la participation des individus aux activités communautaires, aux associations et aux corps intermédiaires qui les relient indirectement à l'État. Selon cette conception, la cohésion sociale vient d'abord et avant tout des individus.

La communauté ou la collectivité n'a pas d'existence propre ou autonome. Elle n'est que l'agrégat des intérêts des individus.

Cette différence explique en partie le lien étroit que l'on constate, dans ces anciennes colonies britanniques, entre le discours sur la cohésion sociale et la notion de «capital social», qui a des racines tocquevilliennes (Putnam, 1993 ; Robinson, 1997). Ainsi, pour le gouvernement du Canada, la cohésion sociale est le fruit «des traditions d'engagement civique, comme le fait de voter, de lire le journal et d'adhérer à des associations communautaires» (Canada, 1996 : 2). La cohésion sociale est définie comme «un processus permanent qui consiste à établir des valeurs communes et des objectifs communs et à offrir l'égalité des chances au Canada, en se fondant sur un idéal de confiance, d'espoir et de réciprocité parmi tous les Canadiens» (Canada, 1998 : i). Cette définition pose un important problème : celui de l'identité canadienne. Il soulève la question de savoir qui est Canadien : les Autochtones, les Québécois, les Acadiens sont-ils inclus ? De qui au juste parle-t-on quand on évoque la cohésion sociale ? La réalité sociale du Canada exige que l'on parle de la cohésion sociale au pluriel.

Conclusion : de la nécessité du conflit politique pour la cohésion sociale

La définition libérale de la cohésion sociale, qui fonde les liens sociaux en dehors de l'État et la fait reposer exclusivement sur des valeurs partagées par les individus, pose problème parce qu'elle rend invisibles les collectivités nationales ou politiques. Elle ne tient pas si on considère que la cohésion sociale est moins l'affaire d'individus partageant des valeurs que celle des institutions et de leur



capacité de gérer efficacement les différences qui sont mobilisées politiquement et de produire des compromis satisfaisants, au moins provisoirement, pour les parties en conflit. Encore une fois, on revient à l'idée exprimée plus haut, à savoir que la cohésion sociale se nourrit des conflits politiques mobilisés et organisés. Ce sont les conflits qui n'ont pas de voix politique, qui ne prennent pas (ou sont incapables de prendre, pour diverses raisons) la forme d'un mouvement social, qui menacent la cohésion sociale.

C'est dans le conflit, la confrontation et le choc des idées que se construit le consensus. Le grand paradoxe de la cohésion sociale est que cette idée est présentement à la mode en partie parce qu'elle est promue par les émules de Tony Blair et de Bill Clinton et autres tenants de la «troisième voie». Or, la troisième voie, pourrions-nous dire, n'est ni plus ni moins que la version fin de siècle de la «fin des idéologies» dont parlait Daniel Bell dans les années 1960. La troisième voie, c'est l'apolitisme comme mode de gouvernance. C'est l'idéologie de la non-idéologie. Et qui dit apolitisme dit absence (ou suppression) des conflits politiques, car il n'y a plus de raison que des désaccords et des malentendus persistent dans un monde où la «Raison» a enfin remplacé la gauche et la droite. Or, en

dévalorisant à la fois la politique, les idéologies et les conflits, la troisième voie risque de priver la cohésion sociale de ce dont elle a le plus besoin pour se développer : le vrai débat démocratique.

Denis Saint-Martin
Département de science politique
Université Concordia
et Réseaux canadiens de recherche
en politiques publiques

Notes

- ¹ Voir site Internet :
http://policyresearch.schoolnet.ca/keydocs/voecdig_socco-f.htm.
- ² Voir sur Internet les textes de la Fondation de l'Abbé Pierre : <http://www.fondation-abbe-pierre.fr/opinion.html>.

Bibliographie

- ASH, A., et J. TOMANEY, éd. 1995. *Behind the Myth of European Union : Prospects for Cohesion*. Londres, Routledge.
- BERGER, P., éd. 1998. *The Limits of Social Cohesion : Conflict and Mediation in Pluralist Societies. A Report of the Bertelsmann Foundation to the Club of Rome*. Boulder, Col., Westview.
- CANADA. 1996. *Identité, culture et valeurs canadiennes. Construire une société cohésive*. Document rédigé pour le Comité des SMA de recherche sur les politiques. Ottawa, 13 septembre.
- CANADA. 1998. *Ranimer l'espoir et investir dans l'avenir. Rapport du Réseau de recherche sur la cohésion sociale au Comité de recherche stratégique*. Ottawa, 20 novembre.
- CASTEL, R. 1995. « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques-RIAC*, 34, automne : 13-21.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN. 1993. *Cohésion sociale et prévention de l'exclusion*. Paris, La Documentation française.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN. 1997. *Cohésion sociale et territoires*. Paris, La Documentation française.
- COPE, B., et coll. 1995. *Immigration, Ethnic Conflicts and Social Cohesion*. Sydney, Australie, Centre for Workplace Communication and Culture.
- DEPARTMENT OF INTERNAL AFFAIRS, New Zealand. 1997. *Building Strong Communities : A « Thinkpiece »*.
- EME, B., et J.-L. LAVILLE, éd. 1994. *Cohésion sociale et emploi*. Paris, Desclée de Brouwer.
- EWALD, F. 1986. *L'État-providence*. Paris, Grasset.
- GIDDENS, A. 1998. *The Third Way*. Londres, Polity.
- HEIKKILÄ, M., et M. KAUTTO. 1996. *Local Partnerships and Social Cohesion in Finland*. Helsinki, National Research and Development Centre for Welfare and Health.
- ION, J. 1995. « L'exclusion, une problématique française ? », *Lien social et Politiques-RIAC*, 34, automne : 63-69.
- JENSON, J. 1998. *Les Contours de la cohésion sociale*. Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.
- LENOIR, R. 1974. *Les Exclus*. Paris, Seuil.
- MINISTRY OF SOCIAL AFFAIRS, Denmark. 1997. *New Partnership for Social Cohesion*.
- OCDE, 1997. *Societal Cohesion and the Globalizing Economy*. Paris, OCDE.
- OREJA, M. 1987. *Social Cohesion and the Dangers Facing it*. Report presented to the Parliamentary Assembly. Conseil de l'Europe, 6 mai.
- PAUGAM, S. 1996. *L'Exclusion, l'état des savoirs*. Paris, La Découverte.
- POLANYI, K. 1944. *The Great Transformation*. Boston, Beacon Press.
- PUTNAM, R. 1993. *Making Democracy Work*. Princeton, Princeton University Press.
- ROBINSON, D. 1997. *Social Capital and Policy Development*. Wellington, Nouvelle-Zélande, Institute of Policy Studies.
- ROSANVALLON, P. 1995. *La Nouvelle Question sociale*. Paris, Seuil.
- ROSS, G. 1995. *Jacques Delors and European Integration*. New York, Oxford University Press.
- SHELEFF, L. 1997. *Social Cohesion and Legal Coercion : A Critique of Weber, Durkheim and Marx*. Amsterdam, Ropi.
- TAYLOR, C. 1994. « The Politics of Recognition », dans A. GUTMANN, éd. *Multiculturalism : Examining the Politics of Recognition*.
- VERTOVEC, S. 1997. *Social Cohesion and Tolerance*. Document préparé pour la deuxième rencontre de l'International Metropolis Conference, Copenhague, 25-27 septembre.